

PROJET DE DISPOSITIONS PARTICULIERES

Adresser toutes correspondances à votre Intermédiaire

110730 - PRUDENCE CREOLE ST LOUIS
154A, Avenue PRINCIPALE
97450 ST LOUIS
Tél : 0262 70 94 14

PROPOSANT : 5682489

MR BOYER JEAN FABRICE

7, Chemin PARADIS

MARE SECHE

97413 CILAOS

N° Projet	Date limite de validité	Durée	Mode paiement	Fréquence paiement	Indice	Zone
A 7593726	31/05/2020 à 23H59	Tacite	Prélevé	Mensuelle	Néant	Réunion
FORMULE CHOISIE : Base			Activité : Salariés entrepr. et services		Lieu de garage : 97413 CILAOS	
Garanties proposées		Capitaux assurés	Franchises		Usage : Promenade et Trajet	
Responsabilité Civile Corporels		Illimité	Néant		Marque SUZUKI	
Responsabilité Civile Matériels		100 000 000 €	Contractuelle		Modèle GSX	
Défense Recours		4 574 €	Néant		Immatriculation AC-212-CB	
					N° de série/Genre CV211100101718 / Motocyc	
					Mise en circulation 23/07/2009	
					Cyl: 600cm3/Valeur neuve déclarée 17 000 €	
					Antécédents déclarés (36 mois)	
					Nbre de sin. corporel : 0	
					Nbre de sin. matériel : 0	
					Nbre de sin. matériel non resp. : 0	
					Fausse déclaration : Non Délit de fuite : Non	
					Déclarations complémentaires	
					Néant	

ASSURES : Conducteur habituel et Propriétaire : BOYER JEAN FABRICE**LE PROPOSANT DECLARE :**

- qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 36 derniers mois, de résiliation par un précédent assureur pour sinistre, non paiement de prime ou fausse déclaration.
- que le ou les conducteurs mentionné(s) ou autorisé(s) par lui sont titulaires d'un permis de conduire en cours de validité.

CLAUSES ET CONDITIONS APPLICABLES AU PROJET :

Les Dispositions Générales réf DG/ AUTO 4A10/03.2017 avec les présentes Dispositions Particulières constituent le projet. Le proposant déclare avoir reçu un exemplaire de ces documents.

Je déclare avoir reçu le document d'information sur le produit d'assurance souscrit, avant la conclusion du contrat et en temps utile pour me permettre de prendre une décision éclairée

La cotisation mentionnée ci-dessous tient compte d'un coefficient de réduction/majoration de 1,00 déclaré à la souscription.

Cotisation annuelle HT : 387,61 €	Cotisation HT dûe : 387,61 €	Total des frais et taxes : 157,28 €
		COTISATION POUR LA PERIODE : 544,89 €

Le présent document, valable jusqu'à la date de validité mentionnée ci-dessus, est un projet de dispositions particulières, basé sur vos déclarations. Il ne constitue ni un contrat, ni une note de couverture et n'engage ni le proposant ni la compagnie. Seul le contrat ou la note de couverture peut constater leur engagement réciproque.

Le proposant certifie sincères et véritables les déclarations mentionnées au présent projet. Il déclare avoir été informé que toute réticence, fausse déclaration ou omission entraîne les sanctions prévues aux articles L113-8 (Nullité du contrat) ou L113-9 (Réduction des indemnités) du Code des Assurances.

Je déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice " Information sur la protection des données personnelles " dès la fourniture de mes données personnelles nécessaires à l'étude de mes besoins en assurance.

La cotisation mentionnée ci-dessous tient compte d'un coefficient de réduction/majoration de 1,00 déclaré à la souscription.

Fait à ST LOUIS, le 01 avril 2020

Le Proposant

Pour la Compagnie